

Vous souhaitez vous installer en agriculture ?
Vous recherchez des compétences techniques et
en gestion d'entreprise pour travailler en autonomie ?

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole



Devenez chef d'entreprise dans les productions développées au CFPPA Savoie-Bugey :
élevage bovin, ovin, caprin (lait et viande), héliiculture et maraîchage AB

Diplôme de niveau 4 du Ministère de l'Agriculture

Octroie la Capacité Professionnelle Agricole permettant de prétendre à l'obtention des aides à l'installation (DJA)

Durée : environ 1200 h sur 10 mois de formation continue, dont 8 semaines en situation professionnelle

Rémunération et financement selon le statut des candidats

Rentrée : septembre- octobre

Période de recrutement : de mars à septembre. Pour cas particulier : possibilité d'intégrer la formation après la date de rentrée, si des places sont encore disponibles.

Accessible aussi par la voie de l'**apprentissage** en 2 ans

Public :

Jeune de 16 à 29 ans pour la voie par apprentissage

Personne ayant un projet d'installation agricole

Demandeur d'emploi, salarié(e), aide familiale ou conjoint(e) d'exploitant(e)

Pré-requis pour la formation continue :

Avoir au minimum 18 ans

Posséder un niveau équivalent au CAP ou un BEP ou avoir suivi une scolarité complète de 2^{de}

Justifier d'une expérience professionnelle d'un an minimum

Pré-requis pour la formation par la voie de l'apprentissage :

A partir de 16 ans et jusqu'à 29 ans révolu (ou plus, sous certaines conditions)

Avoir un maître d'apprentissage dans une entreprise agricole à l'entrée en formation

Obligatoire pour tous :

Ne pas avoir de contre indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier

Entretien individuel (motivation projet d'installation) et tests de positionnement en journée d'information collective

Objectifs:

Acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à un chef d'exploitation agricole : techniques et économiques.

Informations pratiques:

Frais pédagogiques : Équipement de Protection Individuelle à prévoir. Possibilité de prise en charge selon le statut (par apprentissage)

Tarif : Apprentissage : formation prise en charge par l'organisme financeur (OPCO ou collectivités) dont dépend l'entreprise - Aucun coût de formation pour l'apprenti.

Salaires versés par l'employeur suivant la grille de l'apprentissage

Formation Professionnelle Continue : possibilité de prise en charge financière.

Rémunération selon le statut du candidat.

Possibilité de restauration et d'hébergement sur place suivant les places disponibles.

"Avec le BP REA, bénéficiez d'une formation spécialisée et individualisée permettant d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à un chef d'exploitation, techniques comme économiques !"



CFPPA SAVOIE BUGÉY

Domaine Reinach

1031 Avenue Charles Albert - 73290 La Motte Servolex

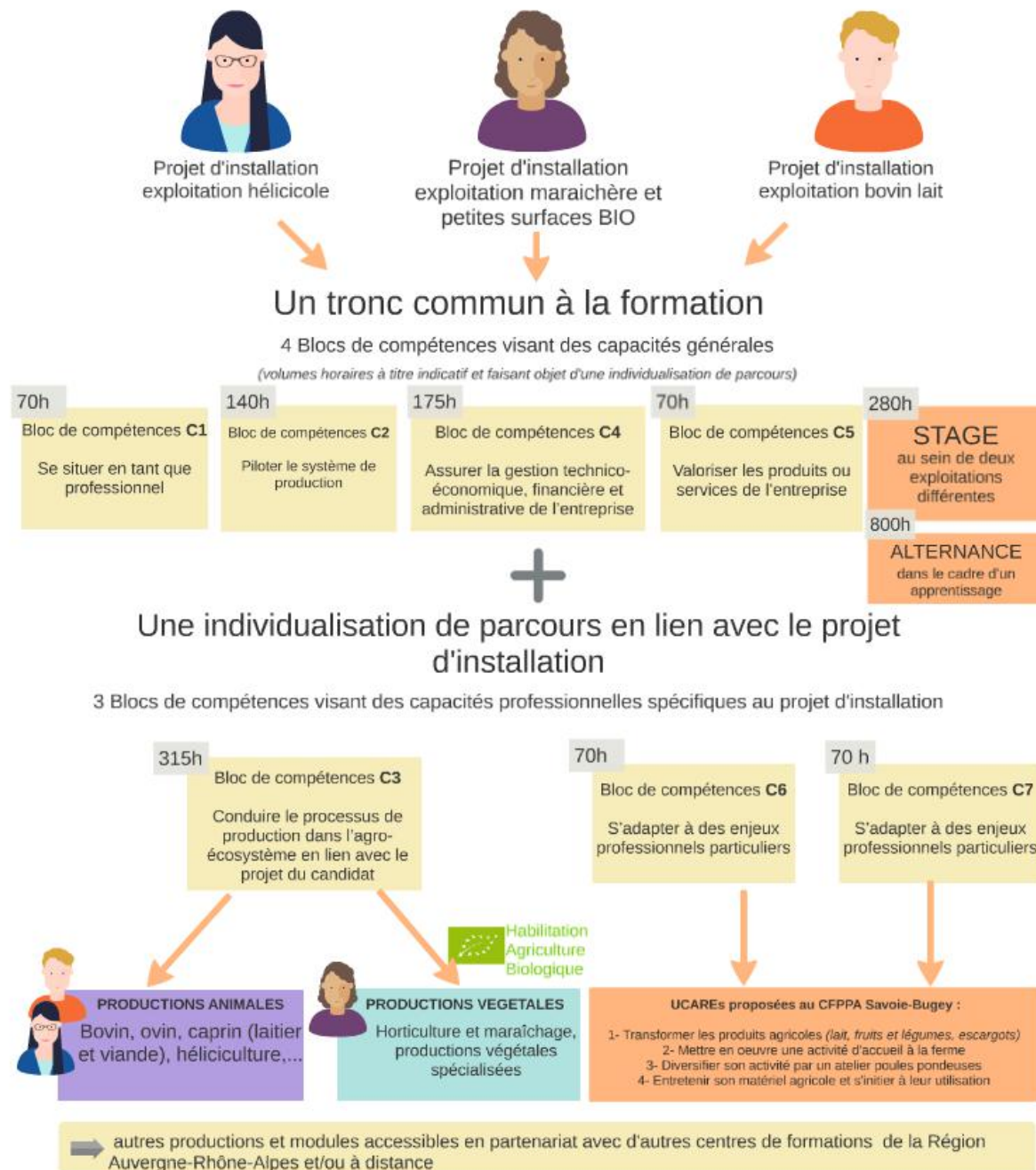
Tel : 04.79.25.42.02

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr

www.reinach.fr



Organisation du diplôme BPREA au sein du CFPPA Savoie-Bugey



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours, travaux pratiques, visites sur des exploitations partenaires, intervenants extérieurs, stages sur des exploitations agricoles.

Les candidats doivent obtenir les 12 unités constitutives du diplôme à l'issue du parcours prévu initialement. Ceux qui échouent à certains UC peuvent les obtenir plus tard en avançant dans leur projet d'installation agricole. Possibilité de valider une partie des blocs de compétences.

Taux de réussite au diplôme : 85%

Taux d'abandon : 14%

Note de satisfaction des stagiaires : 7/10

Insertion professionnelle :

Parcours installation : 40 % - salariat : 30 %



Inscrivez-vous aux informations collectives
Toutes nos dates : www.reinach.fr

CONTACTS

Responsable de la formation

Johanne LHOMME (Tel : 04 79 25 42 02) - johanne.lhomme@educagri.fr

Informations administratives et financières :

Formation continue :

Thomas GAGNEUX (Tel : 04 79 75 99 56) - thomas.gagneux@educagri.fr

Apprentissage :

Carole TAILHARDAT (tel : 04 79 75 99 58) - carole.tailhardat@educagri.fr

